

Information

Le forfait Saison "Employé(e) salarié(e) de la Station" est réservé au personnel salarié dans un Etablissement de la Commune de Courchevel. Son (sa) bénéficiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement pour quelque raison que ce soit. En cas de perte de sa qualité de salarié(e), l'employé(e) devra acquitter le complément du prix pour acquérir un forfait Saison "plein tarif".

Le forfait n'est ni cessible, ni transmissible. En cas de constat de fraude (falsification, prêt...) le titre de transport sera immédiatement retiré. Son (sa) propriétaire et éventuellement l'utilisateur(trice), outre les sanctions encourues, perdront définitivement tous leurs droits à bénéficier de tarifs réduits.

Modalités

Les forfaits Skieur sont **payables et délivrés en deux fractions**.

- date limite d'achat 1^{ère} fraction : 15/01 inclus - passé cette date, forfait délivré & payable en une seule fois.

- date de validité de la 1^{ère} fraction : 40 jours à compter la date d'achat (date de fin indiquée sur le forfait).

Le forfait Piéton est payable et délivré en une seule fraction.

1^{ère} fraction Skieur (40 jours à compter de la date d'achat, date de fin indiquée sur le forfait)

ou forfait Piéton, le(la) salarié(e) doit :

- * Présenter ce document dûment complété et signé,
- * Présenter son contrat de travail,
- * Donner sa photo d'identité excepté s'il(elle) se présente en personne,
- * Amener son forfait de la saison dernière (si possible),
- * Présenter sa carte d'identité,
- * Régler le montant du forfait.

2^{ème} fraction Skieur (valable jusqu'à la fin de la saison),

le(la) salarié(e) doit :

- * Apporter son forfait première fraction avec son justificatif,
- * Présenter son bulletin de salaire de janvier,
- * Présenter sa carte d'identité,
- * Régler le montant du forfait.

Tous les éléments demandés dans les modalités sont indispensables à l'obtention du forfait.

Tarifs

	3 Vallées	Vallée de Courchevel	Piéton
1 ^{ère} fraction	500 €	310 €	116 € 1 seule fraction
2 ^{ème} fraction	399.50 €	247 €	

Les forfaits sont délivrés dans tous les points de vente S3V de la Vallée de Courchevel hors samedis, dimanches et lundis matins.

Moyens de paiement acceptés : Visa, MasterCard, Chèques en €, Espèces.

Ces tarifs sont susceptibles de modification en cas de changement du taux de TVA.

Ces forfaits sont soumis aux Conditions Générales de Vente et d'Utilisation affichées dans les points de vente et lisibles sur www.s3v.com

Assurance Carte Neige

Cette assurance "Ski" n'est pas comprise dans les prix des forfaits. La Carte Neige est vendue au Club des Sports, dans Le Forum, à Courchevel 1850.

Sur présentation de sa Carte Neige 17/18, le(la) salarié(e) bénéficie d'une réduction de 10 € sur le prix du forfait (excepté sur le forfait 3 Vallées).



SKI PASS

PERSONNEL & INTRANSMISSIBLE ne le prêtez pas !
STRICTLY PERSONAL & NON-TRANSFERABLE **do not share it!**

 Contrôle par visio-reconnaissance Image-recognition technology is issued

Attestation de l'Employeur*

Je soussigné(e),

agissant en qualité de

pour l'Ets.

sis à

certifie employer Nom & Prénom de l'employé(e)

du au

en tant que

domicilié(e) durant la saison, à

Je m'engage à signaler dans les 48 heures à la S3V, le départ éventuel ou la rupture du contrat de travail pouvant survenir en cours de saison.

Fait, à

Le

* Société ayant Extrait K-bis de moins de 3 mois avec siège social sis sur la commune de Courchevel ou Contribution Economique Territoriale (CET) déclarée à la commune de Courchevel ou Fonds de Commerce sur la commune de Courchevel (acte de création, de cession, de transmission, de location, de gérance).

Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé"
+ cachet de l'employeur

Déclaration de l'Employé(e)

Je soussigné(e),

salarié(e) de l'Ets.

sis à

embauché(e) du au

en tant que

domicilié(e) durant la saison, à

N° de mobile

solicite l'obtention d'un forfait au tarif "Employé(e) salarié(e) de la station" :

3 Vallées Vallée de Courchevel Piéton

J'accepte les conditions de vente énoncées ci-dessus.

Je m'engage à signaler dans les 48 heures à la S3V, tout changement de ma situation (cessation d'activité, perte d'emploi...). A défaut, mon forfait peut m'être retiré à tout moment.

Fait, à

Le

Signature précédée de la mention
"Lu et approuvé"

cadre réservé à la S3V

Date :	Initiales :	N° :	Rgt :
--------	-------------	------	-------